

Image not found or type unknown



Fin de bail et le locataire refuse de quitter les lieux

Par **mounpoi**, le **31/01/2013 à 10:26**

bonjour je n'ai pas reconduit le bail à mon locataire pour récupérer l'appartement pour mon usage personnel, le locataire à été prévenu 6 mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception, la fin du bail était pour le 01/01/2013 mais le locataire est toujours dans les lieux et refuse de partir j'aimerais connaître la procédure à effectuer ainsi que connaître à la charge de qui serait dû les frais qui en découlent
merci de vos réponses

Par **chaber**, le **31/01/2013 à 10:38**

Bonjour,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)